

## COMPTE RENDU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 8 DECEMBRE 2015

**Etaient présents** : André Joseph, Margaud Antoine Fabry, Marie Louise Thevenon, Isabelle Chaigne, Myriama Idir, Hacène Lekadir, Maryline Molinet, Raphael Pitti, Martine Nicolas, Bérengère Thomas.

**Avaient donné pouvoirs** :  
Dominique Gros, Patricia Sallusti

### **Adoption des comptes rendus**

- 17 juin 2015
- 04 novembre 2015

Adoptés à l'unanimité

### **Affaires générales** :

- Désignation direction par intérim

Jean François RAMON, actuel Directeur général de l'EPCC « Metz En Scènes » quittera ses fonctions le 14 janvier 2016 au soir.

Afin d'assurer la continuité du service, il est proposé de nommer Zériga LAARABA, Directrice par intérim jusqu'à la nomination du (de) la futur(e) Directeur (trice) général(e).

Nombre de votants : 12  
Pour : 12

- Présentation du processus de rapprochement ONL/EPCC

Hacène Lekadir a rappelé le principe qui préside au rapprochement entre l'ONL et l'EPCC. Il porte sur le projet artistique et culturel, la gouvernance commune et la mise en place de services mutualisés.

Hacène Lekadir informe le conseil d'administration qu'une rencontre a eu lieu en novembre au ministère de la culture en présence de monsieur Moineau, de Bernard Faivre d'Arcier et du Maire pour présenter le projet de « cité musicale ».

L'Etat valide le rapprochement entre l'ONL et l'EPCC ainsi que le principe d'une gouvernance commune.

En ce qui concerne la présidence commune, elle est déjà réalisée.

En ce qui concerne la Direction générale commune, le processus de recrutement est à l'étude et devrait aboutir au plus tard en avril 2016 selon le schéma ci-dessous :

- Ecriture et validation du profil de poste au plus tard à la fin de l'année
- Mise en place d'une commission de sélection composée de représentants de la Région, de la Ville, de l'Etat et de personnalités qualifiées dont une qui devra présider le jury
- Premières sélections sur analyse des CV

- Demande aux candidats sélectionnés de présenter un projet artistique et culturel
- Audition des candidats

Dans le courant du premier trimestre deux projets de convention-cadres régissant les relations entre les deux institutions et la direction générale commune devront être finalisés.

A partir de janvier, des projets de services mutualisés concernant la technique, la médiation culturelle et la communication devront être réfléchis.

Il y aura nécessité d'organiser un conseil d'administration spécifique pour présenter tout le dispositif.

Martine Nicolas remercie Jean François Ramon pour le travail réalisé. Elle insiste sur la nécessité absolue de maintenir le rayonnement artistique et territorial des deux institutions.

Hacène Lekadir rappelle que l'idée est de garder l'équilibre actuel. Il n'est pas question de réduire la musique symphonique au sein de l'Arsenal aux seules prestations de l'ONL.

Il faut rester dans une logique d'échanges et de complémentarité qui sera plus facile à construire dans le cadre d'une direction générale commune.

Il n'est pas non plus question de réduire l'ONL à un orchestre de Ville. Il devra à moyen terme rayonner davantage sur l'ensemble du territoire et à l'international.

L'Etat doit prochainement renouveler la convention avec l'ONL. Dans ce cadre, il sera demandé une augmentation de la participation de l'Etat de l'ordre de 1,5 M€.  
L'idée est d'en faire l'orchestre de la Grande région.

Il n'y a pas de remise en cause des budgets artistiques des établissements.

Isabelle Chaigne mentionne qu'il risque de ne pas y avoir de directeur pendant neuf mois, sauf si quelqu'un est déjà pressenti.

Hacène Lekadir mentionne que l'offre d'emploi sera publiée très rapidement. La sélection aura lieu en mars. En fonction du profil recruté, l'arrivée du futur directeur pourrait intervenir entre le mois d'avril et le mois de juin. Il précise aussi qu'il y a beaucoup de contraintes de recrutement sur ce type de poste. Il faut en effet trouver un directeur qui connaisse à la fois le monde du spectacle vivant et le monde des orchestres, à l'image de Laurent Bayle (Directeur de la Philharmonique de Paris).  
L'idée est de converger vers la cité musicale. A l'heure actuelle, personne n'est pressenti.

Bérengère Thomas précise que la mutualisation ne peut pas tout régler. A partir du moment où il y a rapprochement, quelles seront les relations financières entre l'ONL et l'EPCC ? Elle demande aussi sur quels critères le directeur sera rémunéré.

Hacène Lekadir mentionne que les équilibres financiers de deux structures devront être préservés.  
Il précise aussi que le salaire du directeur sera fixé en fonction du profil du candidat retenu, de son ancienneté. Le salaire sera toutefois inférieur à l'addition des deux salaires actuels.

#### - Orientations 2016

Un document d'orientations a été remis aux membres du Conseil d'administration. Les missions et objectifs sont dans la continuité du projet d'établissement 2014 – 2016.

La programmation artistique et culturelle restera toujours aussi diversifiée. Le Pôle de Musiques Actuelles va

trouver son rythme de croisière et rééquilibrer sa programmation avec une place plus importante aux têtes d'affiches à la BAM. Le partenariat avec les structures locales se poursuivra. L'action culturelle sera toujours aussi soutenue : ateliers, conférences, ciné concerts...

L'Arsenal organisera sa programmation autour de temps forts dont :

- Une quinzaine autour de la thématique animale
- Deux créations : Panzani (rencontre musique classique et jazz) et Markéas (musique baroque et musique nouvelle)

La saison 16/17 fera une place importante au dialogue entre les cultures et entre les répertoires. Un travail plus étroit sera réalisé avec l'association Passages dans le cadre de son festival. Un évènement autour de la peinture est également en cours de préparation, notamment avec le Centre Pompidou.

Une attention particulière sera portée aux artistes de la région.

Hacène Lekadir précise que la baisse de 150 K€ de la participation de la Ville en 2016 n'impactera pas la programmation artistique et culturelle mais le fonctionnement du fait du non renouvellement de certains départs en retraite notamment. De plus, il est prévu une augmentation des ressources propres.

### **Affaires administratives et financières**

- Présentation des tarifs de billetterie Trinitaires et BAM :

La grille tarifaire pour la billetterie du Pôle de Musiques Actuelles a été fournie aux membres du conseil d'administration. Elle est mise à jour à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 et présente les principales variations par rapport à 2015 dont l'intégration d'une marge producteur de 1€ par billet qui couvre les frais de billetterie.

Nombre de votants : 12

Pour : 12

- Présentation de la décision modificative 2015 :

Zériga LAARABA, administratrice, présente les modifications apportées au budget initial.

Dépenses	Budget initial	Budget modifié 1	Modification par rapport à DM N°1
Fonctionnement	7 078 862	6 768 222	-310 640
042 D	170 000	235 000	60 000
Investissement	180 000	160 000	-20 000
040 D - 139	0	175 000	175 000
<b>Total général</b>	<b>7 428 862</b>	<b>7 333 222</b>	<b>-95 640</b>

Recettes	Budget initial	Budget modifié 1	Modification
Fonctionnement	7 078 862	6 768 222	- 310 640
042 R	170 000	230 000	60 000
Investissement	180 000	160 000	-20 000
040 R (28)	0	175 000	175 000
<b>Total général</b>	<b>7 428 862</b>	<b>7 333 222</b>	<b>-95 640</b>

Le tableau détaillé par chapitre été fourni aux membres du conseil d'administration. Il mentionne les variations par chapitre, notamment la création d'une provision pour risques liée à un contrôle fiscal portant sur la taxe sur les salaires.

Nombre de votants : 12

Pour : 12

#### Présentation du budget prévisionnel 2016 :

Le budget prévisionnel 2016 est présenté en équilibre et voté par chapitre.

Les documents budgétaires ont été fournis aux membres du conseil d'administration. Le budget prévisionnel de fonctionnement est de 6 920 978 €. Il est en baisse de 2 % par rapport à 2015, sans impacter toutefois le budget de programmation artistique et culturel.

Quant à l'investissement, l'enveloppe prévisionnelle est fixée à 180 000 €.

La ville de Metz est le principal financeur de l'EPCC.

Nombre de votants : 12

Pour : 12

Divers :

Hacène Lekadir tient à remercier Jean François Ramon pour son engagement au service de Metz En Scènes. Il souligne la qualité du travail réalisé, ainsi qu'un très beau bilan.

En retour, Jean François Ramon mentionne que ce travail a été possible grâce à la qualité des équipes. Metz En Scènes a la chance de disposer d'un contexte humain et professionnel très porteur.

**Nb** : le point relatif à la désignation de la C.A.O a été reporté à un conseil d'administration ultérieur.